

## *Service Ombudsman du GSP*

### *Expertises d'installations de pompes à chaleur*

Vous n'êtes pas satisfait par votre installation de pompe à chaleur. Surconsommation, températures insuffisantes, bruit, gel des sondes ou de l'unité extérieure, inconformité du matériel par rapport à une offre, etc. Le service technique du GSP, fort de sa neutralité et de ses connaissances, vous propose une expertise approfondie de votre installation que ce soit sur la pompe à chaleur en elle-même ou sur l'ensemble de l'installation de chauffage et ses composants. Elle permettra de définir l'origine des problèmes et les non respects des règles de dimensionnement et d'installation afin d'opter pour des solutions d'amélioration optimales. Ceci peut également être utilisé comme avis neutre et base solide de discussion lors de litige.

#### **Comment procéder :**

Il vous suffit de contacter le GSP, Ch. de Tabac-Rhône 12, 1893 Illarsaz ou info@pac.ch par téléphone ou par email afin de nous expliquer la situation et les problèmes rencontrés. Afin que nous puissions faire une première analyse de la situation, il est important de nous communiquer le maximum d'informations sur votre installation (schémas de principes, type de PAC, type de chauffage, solaire, etc.). Nous conviendrons ensuite d'une date pour la visite d'expertise de votre installation. Suite à cette dernière, nous établirons, dans un délai d'une semaine, un rapport complet comprenant l'état des lieux de votre installation de chauffage actuelle avec la provenance des problèmes. Des solutions seront alors proposées afin d'y remédier et retrouver une installation fiable et efficiente.

#### **Qu'est-ce que cela coûte ?**

Pour une installation de villa standard, le prix se situe entre CHF 1'000 et 3'000 CHF hors TVA suivant les problèmes rencontrés et le lieu. Pour d'autres objets ou des installations spécifiques avec des compléments solaires, les prix vous seront communiqués sur demande.

#### **Une chance à saisir !**

L'analyse minutieuse de votre installation de pompe à chaleur vous permettra de résoudre les problèmes afin de maximiser la durée de vie de votre installation et de minimiser les coûts d'exploitation afin d'apprécier à sa juste valeur l'investissement consenti pour votre chauffage.

Lors de litige, une analyse neutre vous permettra d'avoir un état des lieux de la situation afin d'engager des discussions sur des bases solides.

#### **Confidentialité :**

Nous traitons vos documents en toute confidentialité.

**Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur GSP**